

 <p>Agence des aires marines protégées</p>	<p>Compte rendu du Groupe de travail sur la biodiversité n°1</p> <p>Parc ornithologique du Teich 14 septembre 2010</p>	<p>Rédaction Romain HUBERT 14 septembre 2010</p>
---	--	--

Première réunion du groupe de travail « Biodiversité »

Organisée au parc ornithologique du Teich, cette première réunion du groupe de travail sur la biodiversité est animée par la mission de création d'un parc naturel marin et M. Troubet, adjoint de la municipalité du Teich.

Parmi l'ensemble des acteurs locaux de la mer invités, 58 personnes étaient présentes.

La réunion s'est déroulée en deux temps :

- Présentation de premiers éléments d'état des lieux sur la biodiversité par Anne LITTAYE, chef de la mission de création d'un parc naturel marin sur le secteur du bassin d'Arcachon.
- Présentations d'un état des lieux de l'avifaune sur 3 territoires locaux par :
 - Christophe LE NOC, conservateur de la réserve naturelle nationale du banc d'Arguin,
 - Jérôme ALLOU, conservateur de la réserve naturelle nationale des prés salés d'Arès et de Lège,
 - Claude FEIGNÉ, ornithologue du parc du Teich.

Une copie des présentations est en ligne sur le site.

A l'issue de chacune des interventions, des échanges ont eu lieu entre les invités et les intervenants. Ces échanges sont présentés ci-dessous.

1

Discussions après la présentation de premiers éléments d'état des lieux sur la biodiversité

1. La diffusion des présentations du jour est souhaitée par le public.

La mission s'engage à mettre sur l'espace internet dédié les présentations de chaque groupe de travail ainsi que les compte-rendus associés.

2. Il est mis en avant l'importance de réaliser un état des lieux des milieux et des habitats, de considérer les évolutions passées et en particulier de définir les milieux dégradés afin de mettre en place des mesures de restauration.

La mission précise qu'il est difficile d'avoir un état des lieux complet et que ce dernier sera enrichi en 2011 par le diagnostic fait dans le cadre de Natura 2000, puis au fil des années ; la connaissance est un des piliers d'un Parc Naturel Marin.

3. Les habitats anthropiques (épaves, piquets, supports ostréicoles...) manquent à cet état des lieux selon certains alors que ce sont des habitats riches en biodiversité (tel que le laisse penser la présence de nombreux pêcheurs près de ces habitats).

Ces habitats sont inventoriés dans le cadre de Natura2000. La FFSSM souligne sa forte implication dans cet inventaire et la mission l'en remercie. Cette coopération est l'exemple que la construction de ce projet est l'affaire de tous et que chacun peut apporter sa contribution.

 <p>Agence des aires marines protégées</p>	<p>Compte rendu du Groupe de travail sur la biodiversité n°1</p> <p>Parc ornithologique du Teich 14 septembre 2010</p>	<p>Rédaction Romain HUBERT 14 septembre 2010</p>
---	--	--

4. Il est demandé si la mission s'est appuyée sur les travaux de M. BOUCHET pour réaliser cet état des lieux.

La mission connaît ses travaux et les a intégrés dans son état des lieux. Ils servent de base à certaines cartographies.

5. La régression des herbiers à zostères est jugée préoccupante et une attention particulière prioritaire.

La mission informe le public que l'Ifremer mène actuellement une étude ; une campagne terrain de réactualisation est en cours. Isabelle AUBY, Ifremer, en présentera les résultats lors de la seconde réunion du groupe de travail, le 4 novembre prochain.

6. Le rôle des spartines patrimoniales est rappelé.

Les trames vertes et bleues, terrestre et maritime, sont évoquées au travers du rôle de la forêt (sanglier, canard). Comment cette continuité écologique sera prise en compte ?

Ceratins habitats, de petites surfaces comme, l'habitat « bordure argileuse » autrefois présent du Mouleau au Pyla a disparu sous le sable apporté pour engraisser les plages. Ces habitats doivent être pris en compte dans le diagnostic et protégés car ils participent à la diversité.

7. Les prés salés Ouest de La Teste doivent figurer sur la carte synthétique des habitats présentée. Il est jugé également important de considérer l'impact des cormorans et l'interdiction de l'utilisation du TBT.

Ces prés salés sont connus de la mission et traités au même titre que les autres prés salés. Ils ne sont pas présents sur cette carte car le service informatique géographique de la mission ne dispose pas du géoréférencement approprié pour l'intégrer. Ce n'est pas un oubli mais une question technique.

8. Face à la complexité d'un écosystème aussi riche et à sa variabilité, il est jugé important pour la gestion de la biodiversité de déterminer des espèces indicatrices et des marqueurs fiables permettant de réaliser un suivi continu. Il serait d'ailleurs intéressant d'associer la population à l'observation du milieu.

La mission précise que dans le plan de gestion d'un parc naturel marin (élaboré dans les 3 ans suivant la création du parc), de tels indicateurs sont définis en parallèle des objectifs de gestion afin d'effectuer un suivi et d'évaluer la performance des mesures de gestion.

9. Il est demandé pourquoi les problématiques de bassin versant ne sont pas présentées.

Il fera partie du groupe de travail relatif à la qualité de l'eau.

10. Une précision est apportée sur les mammifères marins par le CRMM :

Les résultats présentés sont issus de campagnes en mer sur plusieurs saisons. Il existe également des observations dites opportunistes (retour de plaisanciers, de pêcheurs...) qui pourraient être intégrées à l'état des lieux pour permettre une vision complémentaire, notamment sur la zone la plus côtière.

Il n'y a plus de groupes résidant intra-bassin depuis la fin des années 1990.

 <p>Agence des aires marines protégées</p>	<p>Compte rendu du Groupe de travail sur la biodiversité n°1</p> <p>Parc ornithologique du Teich 14 septembre 2010</p>	<p>Rédaction Romain HUBERT 14 septembre 2010</p>
--	--	--

11. L'accentuation des observations est jugée importante.

Un des objectifs d'un PNM est la connaissance du milieu. Le plan de gestion du parc mettra en place des moyens pour compléter les connaissances et suivre le milieu indique la mission. Ceci se fera avec des axes de priorité et progressivement, avec la participation de tous. On ne peut attendre de tout connaître pour mettre en place une gestion concertée mais il faut être conscient des limites de connaissances actuelles dans les décisions.

12. L'importance de la loutre, mammifère d'importance patrimoniale, sur l'estran est mis en avant.

La mission prend note de cette remarque.

Discussions après la présentation des ornithologues

13. Il est précisé que les populations d'oiseaux d'Arguin représenteraient selon la LPO 25% des populations d'oiseaux d'Aquitaine et que la laisse de mer apparaît comme un enjeu important pour ces oiseaux.

14. Il est demandé si la diminution du nombre de limicoles est liée à la nourriture disponible et si une étude sur les impacts du réensablement a été faite.

Le parc ornithologique du Teich n'aborde pas ces problématiques dans ses missions. Quant à la réserve naturelle nationale d'Arguin, elle précise qu'une évaluation de la capacité trophique des limicoles est prévue pour 2012.

15. Il est jugé dommage qu'il n'y ait pas de zones délimitées sur les vasières pour protéger les limicoles.

16. Beaucoup d'études sont réalisées localement mais le manque de connaissance est encore important remarquent certains.

17. Certains estiment que « chacun voit midi à sa porte » en utilisant le peu de données disponibles dans son intérêt. Les présentations des ornithologues ne montrent que des populations en déclin alors qu'il y a également des populations en augmentation.

La fédération départementale de chasse de Gironde regrette de ne pas avoir été sollicitée pour présenter ses travaux lors de la réunion.

La mission rappelle qu'elle travaille avec la fédération, notamment avec l'aide du président de l'association des chasseurs maritimes du bassin d'Arcachon depuis plusieurs mois mais que pour cette réunion tous les acteurs ne peuvent intervenir. Toutes les données seront considérées, c'est bien l'objectif et la difficulté de l'état des lieux que d'en faire la synthèse.

18. D'autres se demandent comment définir les orientations du futur PNM alors que l'état des lieux paraît difficile à réaliser.

On ne peut attendre de tout connaître pour lancer des projets de gestion indique la mission. Dans le processus de création d'un PNM, l'acquisition des connaissances et son utilisation reposent sur un processus itératif.

19. Les plongeurs en bouteille précisent qu'ils peuvent fournir des données sur les poissons de 1991 à 1998.

 <p>Agence des aires marines protégées</p>	<p>Compte rendu du Groupe de travail sur la biodiversité n°1</p> <p>Parc ornithologique du Teich 14 septembre 2010</p>	<p>Rédaction Romain HUBERT 14 septembre 2010</p>
---	--	--

20. Il est regretté qu'un point n'ait pas été fait sur les bernaches et les cygnes.

Un point sera fait lors de la prochaine réunion du groupe de travail.

La mission conclut cette réunion en demandant les sujets à aborder pour la prochaine réunion.

Les sujets suivants sont cités :

- Diminution des zones naturelles à l'interface terre-mer et liens avec le SCOT,
- Récifs artificiels,
- Laisses de mer et engraisements des plages,

L'Envasements des esteys lié à la régression des zostères est un sujet qui sera abordé dans le groupe de travail relatif à l'hydraulique et à la sédimentologie.

Les ressources halieutiques exploitées au même titre que l'ostréiculture seront abordées lors d'un GT sur les usages.

La prochaine réunion se tiendra le 4 novembre 2010 à Lanton, (convocation avec l'ordre du jour détaillé envoyé au préalable).

La mission informe également qu'elle organise une conférence sur la biodiversité le 24 novembre prochain à 20H30 au Palais des Congrès d'Arcachon. Cette conférence est ouverte à tous.

Un autre évènement est communiqué par un invité. Il s'agit de la fête de la science organisée du 21 au 24 octobre prochains et abordant notamment les préservations de la biodiversité.